

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Le 1^{er} décembre 2021

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 1^{er} jour du mois de décembre 2021 à 20h à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé	Madame Brigitte Claveau
Monsieur Frédéric Bonin	Monsieur Roger Bélanger
Monsieur Alex Chabot	Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le Directeur général est aussi présent.

RÉS. : 2112-124

ORDRE DU JOUR

- Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert :
- 1.- Moment de réflexion;
 - 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 3.- Procès-verbaux :
 - 3.1 Discussion et adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021;
 - 4.- Administration et gestion financière :
 - 4.1 Comptes à payer;
 - 4.2 Date de l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2022;
 - 4.3 Date de l'assemblée spéciale pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2022-2024;
 - 4.4 Entretien ménager – Édifice municipal;
 - 4.5 Signature des Contrats de travail 2022;
 - 4.6 Rapport DGE-1038; (I)
 - 4.7 Rapports d'audits de conformité – Adoption du budget et adoption du PTI;
 - 4.8 Avis de motion – Règlement n° 295-2022;
 - 5.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
 - 6.- Voirie et enlèvement de la neige :
 - 6.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
 - 6.2 Employés de voirie- Jean-Philippe Aubin;
 - 6.3 Appel d'offre – Acquisition rétrocaveuse neuve 2021 ou plus récente;
 - 7.- Sécurité publique et protection incendie :
 - 8.- Hygiène du milieu :
 - 9.- Aménagement, urbanisme et inspection :
 - 10.- Loisirs et culture :
 - 10.1 Budget « Loisirs et culture » et subvention aux Loisirs de St-Lazare inc.
 - 11.- Varia
 - 12.- Période de questions;
 - 13.- Levée de la séance.

RÉS. : 2112-125

PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2021

- Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 17 novembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

RÉS. : 2112-126

COMPTES À PAYER

- Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le Directeur général, en date du 1^{er} décembre 2021, à l'exception de la partie de ladite liste concernant les « Loisirs et culture » qui fera l'objet d'une résolution distincte :

▪ Administration	20 111,62 \$
▪ Sécurité publique	6 180,24 \$
▪ Transports	17 003,22 \$
▪ Hygiène du milieu	7 151,16 \$
▪ Quote-part	7 407,00 \$
▪ Urbanisme	253,11 \$
▪ Immobilisation	55 525,48 \$

RÉS. : 2112-127

COMPTES À PAYER – LOISIRS ET CULTURE

À l'égard de la présente question devant être prise en considération par le Conseil, monsieur le conseiller Alex Chabot déclare avoir directement ou indirectement un intérêt dans la question, sa conjointe étant la seule employée de « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. ». Conséquemment, il s'est abstenu et s'abstiendra de participer aux délibérations, n'as pas tenté et ne tentera d'aucune manière d'influencer le vote et s'abstiendra de voter sur cette question.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, des membres du Conseil ayant exercé leur droit de vote, monsieur Alex Chabot s'étant abstenu de voter, que soit adopté la partie de la liste des comptes à payer concernant les « Loisirs et culture » fournie aux membres du Conseil par le directeur général en date du 1^{er} décembre 2021 :

▪ Loisirs et culture 3 633,95 \$

RÉS. : 2112-128

ASSEMBLÉE SPÉCIALE – BUDGET 2022

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance spéciale prévue pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 soit fixée au 13 décembre 2021 à 19h30.

RÉS. : 2112-129

ASSEMBLÉE SPÉCIALE – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance spéciale prévue pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2024 soit fixée au 13 décembre 2021 à 19h45.

RÉS. : 2112-130

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER (ÉDIFICE MUNICIPAL)

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de renouveler le contrat pour le service d'entretien ménager de l'édifice municipal à monsieur Tommy Bourassa, pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 31 décembre 2022. Que ce contrat est au prix de 1,65\$ du pied carré, pour un montant total de 5 326,20\$ par année sans taxe.

RÉS. : 2112-131

SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL 2022

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le maire monsieur Martin J. Côté et le directeur général, monsieur Patrick Côté, à signer les contrats de travail 2022 avec les employés de la municipalité de même que l'entente salariale des pompiers 2022.

RAPPORT DGE-1038

Le directeur général déclare avoir reçu le rapport DGE-1038 de tous les membres du conseil ainsi que ceux ayant déposé leur mise en candidature pour les élections du 7 novembre 2021.

Patrick Côté, Directeur général

RÉS. : 2112-132

RAPPORTS D'AUDITS DE CONFORMITÉ – ADOPTION DU BUDGET ET ADOPTION DU PTI

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le conseil de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse confirme avoir pris connaissance des rapports d'audits de conformité en lien avec l'adoption du budget et l'adoption du PTI.

Monsieur Roger Bélanger, conseiller, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement n° 295-2022 décrétant les travaux de réfection de 2 ponceaux sur le 4^e Rang Est.

Dépose le projet du règlement n° 295-2022 intitulé règlement décrétant les travaux de réfection de 2 ponceaux sur le 4^e rang Est.

RÉS. : 2112-133

EMPLOYÉ DE VOIRIE- JEAN-PHILIPPE AUBIN

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de modifier le niveau de l'échelle salariale de monsieur Jean-Philippe Aubin à titre de préposé aux travaux de voirie et au déneigement, pour classe 3, niveau 2 échelon 12.

RÉS. : 2112-134

APPEL D'OFFRES – ACQUISITION D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE 2021 OU PLUS RÉSENTE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le directeur général à faire un appel d'offres, sur SEAO, pour d'acquisition d'une rétrocaveuse neuve 2021 ou plus récente.

RÉS. : 2112-135

**BUDGET « LOISIRS ET CULTURE »
ET SUBVENTION AUX LOISIRS DE ST-LAZARE DE BELLECHASSE INC.**

À l'égard de la présente question devant être prise en considération par le Conseil, monsieur le conseiller Alex Chabot déclare avoir directement ou indirectement un intérêt dans la question, sa conjointe étant la seule employée de « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. ». Conséquemment, il s'est abstenu et s'abstiendra de participer aux délibérations, n'as pas tenté et ne tentera d'aucune manière d'influencer le vote et s'abstiendra de voter sur cette question.

ATTENDU QUE ce conseil prévoit annuellement, à même les prévisions budgétaires des dépenses au poste budgétaire « Loisirs et culture », lesquelles dépenses comprennent l'ensemble des sommes appelées à être versées par la municipalité à « Les Loisirs de St-Lazare de Bellechasse inc. »;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, des membres du Conseil ayant exercé leur droit de vote, monsieur Alex Chabot s'étant abstenu de voter, de prévoir, à même les prévisions budgétaires équilibrées de l'année financière 2022, des dépenses de 88 732,00\$ au poste budgétaires « Loisirs et culture ».

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mercredi 1^{er} décembre 2021.

Patrick Côté
Directeur général et secrétaire-trésorier

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h30.

Martin J. Côté
Maire

Patrick Côté
Directeur général